

CONSEIL MUNICIPAL / COMMUNE DE SAINTE-SEVE
SEANCE DU VENDREDI 7 JUILLET 2017

COMPTE RENDU

I – APRES LES « 50 ANS »

- Les deux journées des 24 et 25 juin ont connu un beau succès. Laurent Le Traon a présenté le bilan financier de l'évènement. Après confrontation des recettes et des dépenses, il apparait que l'apport du budget communal se monte à 2 223.84 € (cf : tableau joint)

II – FINANCES / INTERCOMMUNALITE

- Virginie Merret a proposé au vote du conseil municipal les subventions aux associations pour l'année 2017. (Cf : tableau joint)
- Approbation du rapport de la Commission d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
La CLECT s'est réunie les 3 avril et 17 mai 2017. Le conseil municipal doit statuer sur les montants définitifs d'Attribution de Compensation des charges transférées depuis le 1^{er} janvier 2017 :
 - Transfert de personnel dans le cadre de la compétence PLU pour la ville de Morlaix,
 - Transfert dans le cadre de la compétence tourisme à compter de l'année 2017 : Sensation Bretagne. Ce transfert concerne les communes de Carantec, Locquirec et Plougasnou,
 - Prise en compte des compétences « Eau et assainissement » à compter du 1^{er} janvier 2017, sans attribution de compensation et acceptation du principe de neutralisation des effets négatifs (cas des économies d'échelle et perte de trésorerie) pour les communes remplissant les conditions définies dans le rapport de la CLECT.

AC 2017 avant transferts				AC 2017 après transferts			
	AC versée par Morlaix Communauté	AC perçue par Morlaix Communauté	AC 2017 proposée Transfert FLUI (1)	AC 2017 proposée Transfert Tourisme	Nouvelle AC versée par Morlaix Communauté	Nouvelle AC perçue par Morlaix Communauté	
014	BOTSORHEL	11 818,34			11 818,34		
023	CARANTEC		120 183,30	3 500		123 683,30	
034	CLOÏTRE-SAINT-THÉOGNEC	12 348,34			12 348,34		
039	GARLAN	46 933,33			46 933,33		
067	GUERLE-SOULIN	379 591,39			379 591,39		
073	GUMAEC		17 933,46			17 933,46	
079	HENVIC	14 473,24			14 473,24		
113	LANNIEUR	81 742,44			81 742,44		
114	LANNIGANOU		258,17			258,17	
132	LOCQUENOLE		28 454,92			28 454,92	
133	LOCQUIREC		32 190,41	3 500		35 690,41	
151	MORLAIX	1 959 320,58	37 744		1 959 320,58		
163	PLEYBER-CHRIST	173 633,56			173 633,56		
182	PLOLEGAT-GUERAND		6 608,63			6 608,63	
183	PLOLEGAT-MOY-SAN		13 608,84			13 608,84	
186	PLOUEZOL'H		38 837,97			38 837,97	
188	PLOUGA-SNOU		16 577,23	3 500		20 077,23	
191	PLOUGONVEN	21 397,23			21 397,23		
199	PLOUGNEAU	118 440,42			118 440,42		
202	PLOUNEOUR-MENEZ	145 163,97			145 163,97		
207	PLOURIN-LES-MORLAIX		25 505,09			25 505,09	
219	PONT-HOU	4 278,14			4 278,14		
251	SAINTE-JEAN-DU-DOIGT		26 014,89			26 014,89	
254	SAINTE-MARTIN-DES-CHAMPS	1 140 982,09			1 140 982,09		
285	SAINTE-SEVE	99 266,47			99 266,47		
286	SAINTE-THÉOGNEC	233 611,69			233 611,69		
279	TAULE	45 526,75			45 526,75		
TOTAL		4 528 478,18	330 113,91	37 744	10 500	4 488 794,16	340 613,91
			4 196 364,27			4 148 120,27	

III - AFFAIRES SCOLAIRES

- Maryse Le Joly a présenté le compte-rendu du conseil d'école du 27 juin. Il apparaît que pour l'année scolaire 2017/2018, l'école devrait rassembler 114 élèves, pour 5 classes. Ont été aussi abordés les rythmes scolaires, ainsi que les questions de discipline.
- Suite à un travail préparatoire de la Directrice de l'ALSH, Stéphanie Le Bonhomme, le conseil municipal a validé une proposition de tarifs appliqués sur quotient familial. Cette proposition avait, au préalable, été approuvée par les services de la CAF (cf : tableau joint)
- L'agrandissement de la cour de l'école est actuellement entamé. Les ouvriers communaux procèdent au déplacement des palissades et les travaux d'aménagement vont se poursuivre cet été.

IV – LIAISONS DOUCES

- La jonction entre Kerprigent et Pont-Huel est réalisée.
- Concernant le tracé entre le bourg et le plan d'eau, les contacts sont bien avancés en matière d'acquisition des espaces nécessaires à la construction d'une voie piétonne de bonne largeur. Le conseil municipal se félicite d'avoir obtenu l'accord de principe des quatre propriétaires concernés : Monsieur Jean Lozac'h, Madame Marguerite Kerrien, Madame Andrée Mével et Monsieur François Crenn.
Les associations de marcheurs se sont proposés pour le déboisement, et les travaux de terrassement vont suivre.

V – ACTION SOCIALE

- Patrick Mazeau a été élu Vice-Président du CCAS.
- La journée de solidarité est fixée au 1^{er} octobre 2017.

VI – CADRE DE VIE

- Les équipements pour enfants (portique, jeux sur ressorts) sont montés dans le parc paysager. Nicole Goarnisson propose d'y adjoindre des bancs pour les familles.